

## SYNTHESE DES CONSEILS DE CLASSES

Ce trimestre, une fois encore, quelques uns de vos représentants ont été dépités de voir que soit les parents ne remplissaient pas les fiches navettes qu'ils leurs transmettent, que soit ce sont les élèves qui les remplissent eux-mêmes...

La seule façon d'améliorer, de résoudre les problèmes : c'est qu'ils parviennent à l'établissement, aux professeurs.

### SUR LE THEME DES COURS :

Ce trimestre de nombreuses remarques sur justement **l'absence de nombreux cours...**

- 1) **pour raison de santé...** En ce cas, il est bien évident qu'elles ne peuvent être prévues. Le collège demande systématiquement un remplacement même en cas d'absence de courtes durées mais le rectorat manque de remplaçants... **Nous pouvons en tant que parents nous manifester auprès de celui-ci...**
- 2) **Pour raison pédagogiques...** Quand nos enfants peuvent bénéficier de sorties pédagogiques, ils sont ravis et nous aussi ! Et dans ce cas, il faut des enseignants pour les encadrer... Très souvent, les parents qui remarquent ces absences sont ceux dont la classe n'est pas concernée par la sortie ou le voyage **MAIS** ce sont les mêmes qui demandent pourquoi leurs enfants n'ont pas de projet...
- 3) **Pour des formations :** la pédagogie évolue et nos profs doivent aussi parfois aller en cours ! A ce propos justement, nous sommes nombreux à nous inquiéter **sur les méthodes** de nos professeurs qui perturbent parfois nos enfants (et nous mêmes par la même occasion !). Les méthodes changent, évoluent. Malgré tout pas d'inquiétude, nos profs sont inspectés et ne font pas n'importe quoi. Les remarques concernent particulièrement les langues : les français étaient réputés pour leur très mauvaises performances à l'étranger, nous pouvons espérer que désormais nos enfants puissent se faire comprendre !

### Des remarques sur les cours :

- les élèves ou les classes qui rencontrent des problèmes de **compréhension**, doivent le **signaler à leur enseignant**. Évidemment, si les problèmes font suite à un problème de comportement (chahut, inattention...), on pourra comprendre que le professeur refuse de recommencer le cours ! Il est également souvent demandé que des exercices soient refaits en classe. Cela n'est pas toujours possible : programme à terminer pour la fin d'année...
- Concernant le **chahut** justement, certains élèves posent effectivement des soucis (et sont sanctionnés) mais quand le reste de la classe en profite et l'incite en étant bon public... La responsabilité devient partagée ! Il arrive que certains professeurs perdent patience et n'apportent pas la réponse adaptée. **S'il y a un manquement grave, il est important de le signaler** (au prof ou au chef d'établissement). A nous parents de faire preuve de discernement : sortis du contexte, des propos peuvent nous sembler choquant... Parents, nous sommes les mieux placés pour savoir que nos enfants ne reconnaissent pas toujours leurs torts et peuvent contester les punitions et l'autorité. Nous n'accepterions pas qu'une personne intervienne à la maison pour discuter nos règles ne connaissant pas nos soucis. Dans l'intérêt de nos enfants, agissons de même ! **Ne contestons pas les punitions systématiquement**, nous risquons de saper l'autorité dans le collège et nous serons les premiers à nous en plaindre !!! On doit comprendre qu'un prof **exceptionnellement** ait pu se tromper sur la réponse à donner (comme cela peut nous arriver en cas de fatigue, d'exaspération, de gros problèmes personnels), ne **réagir que s'il y a vraiment de gros problèmes et/ou trop souvent...**
- **Punitions** : des remarques ont été faites sur Les punitions qui ne sont **pas toujours égales** pour les mêmes bêtises : c'est du cas par cas.. Il y a d'ailleurs eu quelques remarques sur ce qui peut apparaître comme des "**faveurs**" (par exemple, devoirs aménagés pour raison de santé), réjouissons nous que nos enfants soient considérés individuellement et non pas comme un troupeau ! Il existe d'ailleurs une **obligation d'aménagement validée par le**

**rectorat** en cas de problèmes de santé.

Si vous trouvez la **punition injuste** il faut demander un rdv avec le professeur ou mettre un mot dans le carnet de correspondance. Le carnet de correspondance est le meilleur outil pour demander une explication ou pour être informé d'un problème.

- A noter depuis ce trimestre :  
la **suppression de la note de vie scolaire** a pu faire baisser quelques moyennes. Tous les établissements français sont concernés par cette suppression.
- Remarques sur **les notes** : parents, nous sommes souvent très attentifs aux notes. Il est important de se rappeler (ainsi qu'à nos enfants, qu'une note de 12 à un devoir dont la moyenne de classe est de 10, est un meilleur résultat qu'une note de 16 quand la moyenne de classe est de 16 !!! Une note est une évaluation sur ce qui est acquis ou non et ne doit pas être considérée comme une sanction...

### **SUR LE THEME DU TRAVAIL PERSONNEL :**

**Les devoirs** sont parfois déséquilibrés : ça peut arriver. Les élèves délégués doivent prendre contact avec les professeurs suffisamment tôt pour essayer de déplacer quelques contrôles afin de soulager le travail.

Par contre, nos enfants se sont souvent plaints d'avoir eu un énorme devoir à faire pendant les vacances (exemple en histoire-géo) mais ils ont oublié de nous dire qu'ils avaient eu 1 mois pour le faire !!! Il y eu également des remarques sur des devoirs qui peuvent être les mêmes sur toutes les classes du même niveau... parceque le programme est le même et qu'il n'est pas facile d'offrir de la "variété"...

**Cahier de texte en ligne:** il est signalé la difficulté pour y accéder. Le logiciel actuel pose problème et 'il sera changé l'année prochaine.

Pour les parents qui ont égaré leurs identifiants ils peuvent joindre Mme Cadier. Mme El Ghazzi signale que le cahier de texte en ligne n'empêche pas les élèves de tenir à jour leur agendas, aux parents de s'assurer de la bonne tenue de ce dernier.

**Devoirs sur ordinateurs** : les ordinateurs du collège sont accessibles aux enfants qui en ont besoin, le signaler à l'enseignant.

De la même façon, pour ce qui est des **rapports de stage ou des dossiers à imprimer**, les élèves peuvent les imprimer au collège, il n'a jamais été interdit de faire des photocopies sauf s'il s'agissait de quelques lignes.

### **Orientation :**

Un parent souhaitait savoir quand il pourra prendre rendez-vous auprès de la **conseillère d'orientation** : une nouvelle C.O.P vient d'arriver au collège (suite à de très nombreux changements...), les horaires sont les mêmes que précédemment, prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire. A NOTER : l'orientation des SEGPA devant être impérativement effectuée, il risque d'y avoir un certain délai. Il y a toujours possibilité de prendre un rendez-vous en ville, auprès du **CIO en cas de nécessité**. Certains parents pensent que les conseils sur l'orientation ne sont pas toujours appropriés. Pour nous parents, le moment de l'orientation est toujours inquiétant, mais tout est fait pour votre enfant (visites d'établissements plus particulièrement en SEGPA, recherches de solutions, grande écoute des souhaits des familles...). Pour assister aux conseils de classe et nous voyons le sérieux au sujet de l'orientation, profitez des conseils et avis qui vous sont donnés : l'équipe connaît bien vos enfants et toutes les orientations qui peuvent être proposées pour leur réussite.

Mme El Ghazzi précise que les conseils ne vont pas toujours dans le sens des familles et que cela peut déranger. Lors d'un refus d'orientation, les parents peuvent faire appel. Une commission d'appel (neutre) débattrà sur l'orientation. **L'établissement n'a aucun avantage sur les orientations !** Le collège est toujours prêt à recevoir les parents .

## SUR LE THEME DE LA VIE DU COLLEGE

**Notre CDI** est toujours victime de son succès. Nos enfants voudraient pouvoir y accéder à tout moment ! Notre pauvre documentaliste y assure parfois des cours, encadre des voyages et sorties. Elle assure toutes ses heures (voire plus quand elle fait la vaisselle un soir de réunion parents-profs !) il n'est pas possible d'ouvrir le CDI pendant l'absence de Mme Journet. On ne s'improvise pas documentaliste. On y rêve toujours de plus d'ordinateurs... (qui dépendent du budget alloué par le conseil général...)

**La journée à thème** a été appréciée des élèves. Les enseignants soulignent qu'effectivement, les élèves ont bien joué le jeu et qu'aucun incident n'a été constaté. Le résultat a été plutôt positif. (Mme Blanch, notre CPE leur a déjà d'ailleurs prévu une autre journée à thème...)

**Club** : il est prévu de racheter une radio

Les élèves souhaiteraient également plus de bancs dans la cour... Toujours une question de budget !

**LA RESTAURATION** : Toujours des problèmes de quantités insuffisantes, de la qualité qui reste très variable (confirmé par les enseignants y prenant leurs repas... il n'y a pas que nos enfants !). Légère amélioration notée (comme à chaque fois que le contrat avec un prestataire arrivait à échéance et revu par le conseil général !

Une sensibilisation pour éviter le gaspillage du pain est en cours.

Mme El Ghazzi souligne que **les élèves doivent être plus respectueux vis-à-vis des dames de la cantine et de se conformer aux consignes lors du dépôt de leur plateau.**

### **GYMNASE :**

Les filles s'inquiètent de devoir **tirer la chasse d'eau pour avoir de l'eau froide au robinet** dans les vestiaires du gymnase. Mr PERCHER les rassure. L'eau est tout à fait potable. Ce problème dénote de la vétusté des installations.

Concernant justement la vétusté, le froid, un courrier a été envoyé à M. Bouleau, mais **une réponse défavorable a été donnée.** Plusieurs petites réparations ont été faites mais pas de réponse pour le froid.

**Les élèves doivent dépoussiérer le gymnase** lors de la séance d'expression corporelle. Mme El Ghazzi va vérifier auprès de la mairie.

### **QUELQUES PETITS RAPPELS POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE...**

Si les élèves qui ne prennent pas de transport en commun sortent plus tard, c'est simplement pour une question de sécurité. Ainsi, les collégiens rentrant par leur propre moyen ou avec leur parent ne sortent que vers 16H45 ; il n'est pas nécessaire de venir les chercher avant. Il y a de plus en plus de circulation aux abords du collège. Mme El Ghazzi a fait appel au conseil général et à la mairie pour voir ce qu'il était possible d'aménager pour la sécurité des élèves.

Le carnet de liaison qui est à présenter à l'entrée du collège est avant tout un moyen de lutter contre les intrusions. L'élève qui l'a oublié doit passer à la vie scolaire. Le carnet est précieux, il est notre lien avec le collège, il est un outil pour s'assurer que notre enfant est bien dans le collège, pour savoir s'il y rencontre des problèmes, pour communiquer avec l'établissement ...

**ET POUR FINIR** : lu sur un compte-rendu :

- Points positifs, les parents apprécient :
- Les professeurs
- la discipline dans l'établissement
- les cours de français et arts plastiques
- le club, les tables de ping-pong
- l'écoute
- le CDI et la documentaliste
- l'association sportive.

**IL EST PAS CHOUETTE NOTRE COLLEGE ??? En tout cas, on peut vous assurer que tout le monde travaille à améliorer ce qui peut être perfectible !!! Et c'est grâce à votre collaboration de parents, que l'on peut avancer pour nos enfants...**